

Journée sur Tertullien destinée aux Agrégatifs,  
23-11-2013, Institut d'Etudes Augustiniennes et Paris IV

**Michèle FRUYT**

Paris-Sorbonne (Paris IV)

Centre Alfred Ernout de linguistique latine, EA 4080 de Paris IV

Projet ANR : le *DHELL* (*Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin*)

### **Langue et style de Tertullien dans les œuvres au programme des agrégations (*De pallio* et *De spectaculis*)**

La présente étude s'attachera aux aspects linguistiques et philologiques des deux traités de Tertullien au programme des Agrégations de Lettres classiques et de Grammaire pour les concours 2013 et 2014 : le *De pallio* et le *De spectaculis*<sup>1</sup>.

On mènera l'analyse en dégagant d'une part les traits pouvant être considérés comme des stylèmes de l'auteur, relevant de Tertullien lui-même, c'est-à-dire de son style, et d'autre part les traits reflétant ce qu'on peut considérer comme la langue latine de son époque et qu'il partage avec sa communauté linguistique ; ils situent la langue de Tertullien par rapport à celle de ses contemporains dans la diachronie de la latinité. On mettra, de ce fait, en valeur la variété diastratique des niveaux de langue rencontrés.

Le *De pallio* et le *De spectaculis* sont, bien évidemment, écrits dans un haut niveau de langue et dans un style élevé. Mais ce style de la prose d'art, très élaboré, est également très personnel avec des traits linguistiques particuliers, qu'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs chez d'autres auteurs. En contraste avec ce style élaboré, coexistent des traits de niveau de langue beaucoup plus bas et proches de la langue usuelle de l'époque.

#### **1. La situation d'énonciation : locuteur et allocutaire(s)**

La première question à se poser devant tout texte est celle de la situation d'énonciation : qui est le locuteur ? qui est l'allocutaire ou qui sont les allocutaires ?

Dans le *De spectaculis*, les conditions d'énonciation sont simples : Tertullien est le locuteur, qui dit « je », et les allocutaires sont au début de l'œuvre les *Dei serui* « serviteurs de Dieu », désignés la 2<sup>e</sup> personne du pluriel comme *uos*, ceux qui sont en train de devenir serviteurs de Dieu et ceux qui le sont déjà (*Dei serui cognoscite*, et *recognoscite*, *De spect.* I,1,3 et 4).

La situation est plus complexe pour le *De pallio*, plaidoyer en faveur du port du *pallium*, le manteau grec des philosophes, et contre celui de la toge romaine. Le locuteur est Tertullien, qui dit « je ». Les allocutaires ou destinataires du discours sont les Carthaginois (désignés à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel au début de l'œuvre : *uos*), puis tout interlocuteur fictif qui apporterait la contradiction au locuteur (à la 2<sup>e</sup> personne du singulier à valeur généralisante).

Le texte se signale aussi, dans un certain passage, par l'introduction d'un locuteur secondaire : le manteau, qui prend la parole<sup>2</sup> et dont les paroles sont rapportées par le locuteur

<sup>1</sup> Pour le *De spectaculis*, nous nous attacherons essentiellement aux chapitres I à XIV, programme réduit pour les épreuves de linguistique latine à l'Agrégation de Grammaire.

<sup>2</sup> La prosoposée du manteau, qui expose les avantages qu'il procure à ceux qui le portent.

principal qu'est Tertullien. On observe alors non seulement l'enchâssement d'un énoncé secondaire au style direct prononcé par un locuteur secondaire et qui commence de la manière suivante :

*De pal.* V,4,13-15 : *Haec pro pallio interim... Iam uero et de negotio prouocat. « Ego, inquit, nihil foro ...debeo... ».*

mais aussi le phénomène de **polyphonie** (au sens d'Oswald Ducrot), puisque le locuteur (ici le locuteur secondaire, le manteau) insère dans son énoncé des énoncés fictifs émanant d'un contradicteur supposé.

Cette situation énonciative présente des avantages pour Tertullien, puisqu'on distingue alors (selon la terminologie d'O. Ducrot) deux rôles dans la situation d'énonciation : d'une part un **locuteur**, le manteau, et d'autre part un **énonciateur**, Tertullien. L'énonciateur est le **responsable du contenu** du discours, il est l'**initiateur** de l'énoncé, son **garant**, tandis que le locuteur est seulement celui qui parle comme le **truchement** par lequel l'énonciateur fait connaître sa pensée ou sa volonté. Ainsi Tertullien, comme énonciateur, peut-il faire dire au manteau ce qu'il ne dirait pas lui-même directement parce que cela pourrait être choquant pour le ou les allocutaire(s). Tertullien, dans ce passage de la prosopopée du manteau, se distancie ainsi volontairement de l'argumentation et il semble ne pas la prendre à son compte. Il bénéficie ainsi de la commodité qui consiste à émettre des idées sans en avoir l'air<sup>3</sup>.

## 2. La présence et les sentiments du locuteur dans l'énoncé

La nature polémique de ces deux œuvres entraîne une forte présence du locuteur dans l'énoncé, ce qui se manifeste, entre autres, par la haute fréquence des adverbess d'énonciation et par des énoncés parenthétiques.

### 2.1. Les adverbess d'énonciation

Le locuteur se manifeste non seulement par le « je », par l'emploi de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier, mais par un nombre remarquablement important (et qui, de ce fait, ne saurait être dû au hasard et constitue donc un stylème de ces oeuvres) d'adverbess énonciatifs indiquant la valeur illocutoire de la phrase où ils se trouvent : par exemple *Plane* ... (à l'initiale de phrase en *De pal.* VI,2,8), *certe*, *sane*, *nimirum* (dans la partie initiale de la phrase, en seconde position derrière un pronom anaphorique résomptif en *De pal.* VI,2,9-10 : *Haec nimirum...*), etc.

*Scilicet* est particulièrement fréquent (à l'initiale de phrase ou bien en incise à l'intérieur de la phrase). On le traduit par « assurément », mais il dénote différentes valeurs illocutoires de la phrase. Le plus souvent il a une valeur assertive de renforcement « assurément, oui, certes ». En l'utilisant, le locuteur montre sa propre conviction dans le but d'entraîner l'adhésion des allocutaires. L'adverbe d'énonciation *scilicet* a alors pour rôle informatif de focaliser un mot ou plusieurs mot(s) adjacent(s) :

Tert. *De spect.* I,6,23 : *Pigebat scilicet ... mori.*  
« Il serait pénible, **assurément**, de mourir ... »

Mais parfois il faut comprendre la phrase à l'oral et ajouter à *scilicet* un certain ton de la voix, une prosodie de la phrase, une modalité intonative, une courbure mélodique par

<sup>3</sup> Pour la confirmation de cette stratégie de Tertullien : cf. éd. M. TURCAN *Introduction* p. 39.

laquelle le locuteur se dissocie du contenu de l'énoncé. On est donc dans la situation inverse de la précédente pour ce qui est des sentiments du locuteur, qui, cette fois, met en doute le contenu de la phrase et s'en distancie. Il peut s'en dissocier légèrement, avec un sourire, par exemple lorsqu'il émet implicitement un doute sur l'opinion répandue dans sa communauté linguistique selon laquelle le caméléon ne se nourrirait pas :

Tert. *De pal.* 3,3,13 : *ieiunus scilicet semper et indefectus, oscitans uescitur ...*

« **Apparemment** sans jamais manger – mais sans en être affecté - , il se repaît en béant ... » (traduction M. Turcan).

Mais le locuteur peut aussi se dissocier fortement du contenu de l'énoncé. C'est le cas du locuteur secondaire, le manteau, lorsqu'il rappelle une vérité générale (un topos de la communauté linguistique) pour infirmer ensuite immédiatement sa validité et émettre une opinion contraire :

Tert. *De pal.* 5,4, 10-11 : *Scilicet patriae et imperio reique uiuendum est : errat olim ista sententia.*

« **Apparemment**, il faut vivre pour la patrie, pour l'Empire et pour l'Etat : vieille erreur que cette maxime » (traduction M. Turcan).

D'autre part, de manière générale dans ces deux oeuvres, tout adverbe d'énonciation est susceptible d'être ré-utilisé comme focalisateur, opérant une focalisation sur le mot qui le suit immédiatement. Dans le syntagme du *De pal.* II,1,6 : *sane grandioribus fabulis*, l'adverbe énonciatif *sane* focalise *grandioribus*, qui est déjà lui-même intensifié par le fait qu'il représente l'adjectif *grandis* « grand » au comparatif, et par le fait que cet adjectif est en lui-même un quantificateur de la grande quantité et ici, plus précisément, un quantificateur de la grande taille. Ainsi la grandeur des *fabulae* est-elle dénotée par l'emploi conjoint et cumulé de trois éléments linguistiques.

## 2.2. Les énoncés parenthétiques

Les parenthèses sont, naturellement, mises par les éditeurs dans ces deux œuvres, comme dans les autres textes latins, et elles sont le produit de leur sentiment linguistique par rapport au texte latin. Mais on ne peut nier qu'elles soient justifiées par une rupture énonciative ou un récrochement énonciatif, par lequel le locuteur sort de son rôle principal pour émettre une remarque se situant sur un autre plan, plus personnel.

L'énoncé parenthétique, de manière générale, est syntaxiquement secondaire, puisqu'il est enchâssé et inclus dans un énoncé plus large, qui l'héberge. Et il offre, en outre, l'apparence d'être également informativement secondaire, comme s'il fournissait des informations moins importantes que celles données par l'énoncé principal. L'énoncé parenthétique se distingue de la phrase principale dans la mesure où il est présenté par le locuteur comme une remarque incidente et qui n'est (apparemment) pas de premier plan dans l'argumentation, qui est seulement accessoire, alors que l'information essentielle est fournie par la phrase principale.

Assez souvent, on peut discuter le bien-fondé d'une parenthèse mise par l'éditeur, par exemple si l'énoncé concerné est situé en fin de phrase : on pourrait alors le considérer comme constituant une autre phrase, même si son contenu est déviant par rapport à ce qui précède et ce qui suit. De même, lorsque l'énoncé parenthétique commence par un pronom relatif, on pourrait parfois y voir plutôt une proposition relative en incise ou apposée. Mais lorsque le texte comporte une interjection, on ne peut douter de la nature parenthétique de

l'énoncé et de la présence directe du locuteur, qui, derrière cette interjection, manifeste son émotion et des sentiments suffisamment forts pour qu'il juge bon d'interrompre son énoncé principal afin d'en faire part à ses allocutaires. L'éditeur note cette émotion par un point d'exclamation, montrant ainsi qu'on sort de la rationalité qui préside à l'exposé dans la phrase principale hébergeant l'énoncé parenthétique :

Tert. *De pal.* p. 210 : ... *qua bis tantum Asinius Gallus pro mensa eiusdem Mauritaniae numerat – hem, quantis facultatibus aestimauere ligneas maculas !*; ...  
 « ... par quoi A. P. dépense deux fois plus pour une table venant aussi de Maurétanie (**hélas**, à quelles sommes a-t-on estimé des taches dans le bois !) ».

### 2.3. Réflexions méta-linguistiques

La présence du locuteur se manifeste aussi par des remarques méta-linguistiques sur les motseux-mêmes. C'est le cas pour la dénomination du caméléon (*De pal.* III,3,4 : *chamaeleontem*), dont Tertullien dit qu'elle est « grande » (*De pal.* III,3,3 : *nomen grande*) alors que l'animal est petit. La remarque porte à la fois sur le terme grec et le terme latin qui transcrit le terme grec, puisque Tertullien y trouve le nom du lion dans les deux langues.

En *De pal.* IV,2,5-7, Tertullien se livre également à une réflexion métalinguistique mettant en rapport un anthroponyme avec les propriétés de la personne dénommée. A propos du nom d'Achille, interprété comme  $\alpha\chi\epsilon\lambda\omicron\varsigma$ , Tertullien ajoute l'énoncé parenthétique suivant :

*De pal.* IV,2,5-7 : ... (*unde et nominis concilium, quandoquidem labiis uacuerat ab uberum gustu*)  
 ...  
 « ... (d'où la formation de son nom, ses lèvres n'ayant pas connu le goût des mamelles)... » (trad. M. Turcan).

Achille fut, en effet, selon la légende, nourri par la moëlle des os des bêtes sauvages et non par le lait maternel.

En *De pal.* III,7,8, Tertullien met aussi en relation le nom et la chose, le lexème et l'entité dénotée, à propos du manteau, qui est son Propos (*hoc pallium*), pour affirmer que le vêtement fut introduit en même temps que le mot :

*De pal.* III,7,8, *etsi Graecum magis, sed lingua iam penes Latium est. Cum uoce uestis intrauit.*  
 « quoique plutôt grec, il s'est implanté dans le Latium par le biais de la langue. L'habit est entré **avec son nom** » (trad. M. Turcan).

## 3. L'argumentation : stratégie additive ou progressive

Nos deux traités sont clairement des textes argumentatifs : ils ont pour but d'influencer les allocutaires et de les convaincre. Ils sont donc constamment sous-tendus par des stratégies argumentatives, plus ou moins fortes et plus ou moins visibles. Certains passages manifestent une stratégie additive, où les arguments s'ajoutent les uns aux autres, d'autres une stratégie plus nettement progressive, où l'argument suivant est toujours plus fort que l'argument précédent. Il est parfois difficile de distinguer les deux puisque le cumul des événements relatés a en lui-même une force argumentative.

### 3.1. L'emploi de l'adverbe *et*

Dans les deux stratégies, additive et progressive, et dans les deux œuvres, on remarque une fréquence particulièrement élevée de l'adverbe *et* employé non comme un simple coordonnant, mais avec un sens fort, équivalant à celui de *etiam* « et même », « et aussi » comme focalisateur du mot suivant, qui est le plus souvent un substantif dénotant une entité qui va être le Propos<sup>4</sup> de la nouvelle phrase ou du nouveau paragraphe :

Tert. *De pal.* III,6,3 : *quoniam et arbusta uestiunt, ...*

« puisque les arbres **aussi** (nous) habillent », « puisque **même** les arbres (nous) habillent ».

Tert. *De pal.* III,6,6 : *et de mari.*

Tert. *De pal.* II,3,1 : au début d'un § : *Mutauit et totus orbis aliquando ...*

« L'ensemble de la terre changea **aussi** un jour ... » = « **Même** l'ensemble de la terre a subi un jour un changement ... »

Cette fréquence élevée de *et* représente un stylème de cet auteur dans ces textes. Cet emploi y assure la cohésion textuelle au niveau du macro-texte et rythme l'enchaînement des différentes unités textuelles, de la plus petite (la proposition) à la plus grande (le paragraphe ou le chapitre). Il correspond à une simple stratégie additive si l'on peut traduire *et* seulement par « aussi, également » et à une stratégie progressive si la traduction par « même » s'adapte mieux à la progression textuelle, dans une structure « *X et même Y* ».

### 3.2. L'emploi de *ipse*<sup>5</sup>

Une autre outil de focalisation accompagne souvent le terme *et* précédent : l'emploi conjoint et cumulatif de *ipse*, employé comme adjectif déterminant un substantif dénotant le nouveau Propos à l'initiale d'un paragraphe ou d'une phrase.

En effet, les débuts de paragraphes sont généralement placés par les éditeurs à l'endroit où le texte introduit un nouveau Propos (ce dont on va parler). Or, à cet endroit sensible et stratégique de l'exposé, il est fréquent que Tertullien recoure au pronom-adjectif *ipse* « lui-même » dans sa fonction d'intensifieur pour focaliser la nouvelle entité, qui va augmenter la force de l'argumentation. *Ipse* est alors fréquemment précédé de *et* au sens fort : on a ainsi un focalisateur *et* qui focalise un autre focalisateur (situé derrière lui) *ipse*, lequel focalise le mot suivant (généralement un substantif dénotant une entité). Cette séquence *et ipse* se rencontre aussi bien dans l'argumentation additive que progressive.

L'emploi de *ipse* et celui de *et* correspondent donc à une forme de surenchère<sup>6</sup> et le plus souvent la nouvelle phrase est en crescendo par rapport à ce qui précède puisqu'elle apporte un argument encore plus fort.

*De spect.* II,2,9 : *Plane et ipsae extrucciones locorum, quod saxa, quod caementa, quod marmora, ... ; sed et ipsi actus sub caelo Dei transiguntur.*

« Il en va **de même**, bien sûr, pour la construction des édifices, puisque les pierres, puisque les moellons, puisque les marbres, .... **Et même** les représentations se déroulent sous le ciel de Dieu ! » (trad. M. Turcan).

<sup>4</sup> Nous employons fr. *Propos*, comme terme technique, pour ce dont on va parler, ce dont on parle, ce dont on dit quelque chose.

<sup>5</sup> Pour les emplois de *ipse* : M. FRUYT 2010.

<sup>6</sup> Pour une analyse de cette valeur argumentative de surenchère : F. FLECK 2008.

litt. « et les édifices **eux-mêmes aussi** ».

*De pal.* II,1,3 : *et ipse mundus*  
« et le monde lui-même »

### **3.2. La cohésion textuelle et les connecteurs**

La cohésion textuelle est également assurée par tout un arsenal de lexèmes situés à l'initiale des phrases et qu'on appelle des *connecteurs* : ce sont des termes qui permettent de passer d'une phrase à une autre et d'introduire une nouvelle phrase en la *connectant* à l'avant-texte dans de bonnes conditions, c.-à-d. en soulignant la logique du déroulement de l'exposé. On note une fréquence particulièrement élevée des connecteurs dans ce texte, aussi bien pour le nombre des lexèmes utilisés que pour le nombre des occurrences de ces lexèmes.

On trouve dans ces deux œuvres des connecteurs usuels et relativement banals comme *nam*, *enim*, *denique*, mais aussi des connecteurs à valeur déductive plus forte, dont l'abondante présence constitue un stylème de ces textes. Ils sont situés à l'initiale absolue des phrases qu'ils « connectent » : *Atquin...* (*De pal.* V,5,6 ; *De spect.* I,4,15)<sup>7</sup> ; *Proinde*<sup>8</sup> ... ; *Ceterum...* ; *Exinde* ... ; *Quippe* ... (*De pal.* V,5,5) ; *Prorsus* ... (*De pal.* III,6,7 et IV,8,3) ; et même à l'initiale de ce que l'éditeur a estimé être un paragraphe : *Ecce...* (*De pal.* IV,2,18). Ils peuvent également être situés à l'intérieur d'une phrase, par exemple à l'initiale de la dernière proposition d'une longue phrase, afin d'en souligner l'importance informationnelle et de mettre en valeur la chute intonative de la phrase : ... *dehinc* ... (*De pal.* II,6,12).

Même les connecteurs attendus ont ici des emplois anormalement nombreux et variés (tel *dehinc*). On trouve aussi comme connecteurs à l'initiale des paragraphes des adverbes qu'on aurait pu attendre dans d'autres emplois (par exemple à l'intérieur des phrases pour relier entre elles des propositions plutôt qu'à l'initiale de phrase ou de paragraphe) : *Sed...* (*De spect.* V,3,11 ; VI,4,12 ; VII,2,4, etc. : au début d'une phrase ; *De pal.* II,1,7 ; II,6,1 ; II,7,1 ; III,5,1 ; IV,4,1 ; etc. : au début d'un paragraphe) ; *Tamen...* (*De pal.* I,1,5 ; V,1,1 ; V,5,1 : au début d'un paragraphe).

On constate en outre des accumulations de deux ou plusieurs connecteurs, lesquelles aboutissent parfois à des séquences totalement soudées et lexicalisées, formant ainsi de nouveaux connecteurs par agglutination : *De pal.* VI,1,4 : *Sic denique* ... ; *De pal.* IV,8,6 : *Enim-vero iam dudum* ... ; *De pal.* V,3,6 : *Cetero-quin* ... ; *De pal.* V,6,14 : *nam-que* (en seconde position dans la phrase).

L'agglutination des connecteurs est, certes, un stylème de ces œuvres, mais elle se rencontre également dans d'autres textes en latin tardif, où le phénomène d'agglutination se manifeste pour d'autres types de lexèmes indéclinables<sup>9</sup>. Elle est, par exemple, à l'origine de *dehinc* issu de \**de hinc*, soudure de deux morphèmes, d'un prépositionnel, l'autre adverbial, marquant tous deux l'origine et le point de départ.

### **3.3. Exemple d'argumentation additive**

<sup>7</sup> Pour le renchérissement avec *atquin* : F. FLECK 2008.

<sup>8</sup> Pour les valeurs argumentatives de *proinde* : B. BORTOLUSSI & L. SZNAJDER 2012.

<sup>9</sup> Pour cette formation des mots par agglutination de lexèmes invariables : M. FRUYT 1990.

Un exemple d'argumentation additive est fourni dans le *De pallio* par les *bestiae* « bêtes », qui sont soumises au changement universel : le paon, le serpent, le caméléon :

Tert. *De pal.* III,1,1 : *Mutant et bestiae pro ueste formam ; quanquam et pauo pluma uestis ...*  
« **les bêtes aussi** changent, d'aspect sinon d'habit. Encore que pour le paon son plumage soit un habit... » ;

*De pal.* III,2,1 : *Nominandus est et serpens, licet pone pauum. Nam et iste quod sortitus est conuertit, corium et aeuum*  
« Il faut mentionner **aussi le serpent**, quoique après le paon. **Lui aussi**, en effet, renouvelle ce qu'il a reçu en partage : son cuir et sa vie » ;

*De pal.* III,3,1 : *Est et quadrupes tardigrada, agrestis, humilis, aspera. ... Chamaeleontem*  
« Il est encore 'un quadrupède à la marche lente, agreste, rasant le sol, rugueux' ; ... le caméléon ».

L'emploi de *licet pone pauum* lors de l'introduction du serpent pourrait faire penser à une orientation argumentative descendante puisque le serpent, dit Tertullien, doit être cité seulement après le paon pour ce qui est de ses propriétés changeantes.

Une argumentation progressive en crescendo<sup>10</sup> est illustrée en début de phrase dans le passage suivant par l'accumulation de trois morphèmes : un connecteur (*plane*), qui est en même temps un adverbe d'énonciation, suivi de *et* focalisant et de *ipse* focalisant intensifieur :

Tert. *De spect.* II,2,9 : *Plane et ipsae extrucciones locorum ...*  
« Il en va **de même, bien sûr**, pour la construction des édifices ... » (traduction M. Turcan).  
litt. « Clairement la construction elle-même des édifices ... ».

#### 4. Les outils stylistiques

Dans ces deux oeuvres, le style est celui de la prose d'art, très travaillée et d'un extrême raffinement. Ce raffinement est parfois volontairement poussé par Tertullien à un point ultime afin de surprendre les allocutaires et les lecteurs. On ne saurait donc faire ici le tour de tous les outils stylistiques impliqués. On se contentera d'en citer quelques uns.

##### 4.1. Les rythmes ternaire et binaire

Le rythme ternaire est si important qu'il pousse Tertullien à aller à l'encontre des usages du lexique latin et à créer une nouvelle désinence (et, de ce fait, un nouveau type flexionnel) pour un mot composé : on lit *siluicolem* pour le *siluicolam* attendu (puisqu'il s'agit d'un composé du type *agricola* dont le second terme est en °-cola) en *De pal.* IV,2,7 : *apud rupicem et siluicolem et monstrum eruditorem*. Le rythme ternaire concerne donc ici des fins de mots et des homéotéleutes. Il peut concerner ailleurs des initiales de mots et des allitérations, qui peuvent également relever du rythme binaire : par exemple en *De pal.* II,6,6 : *runcare et ruspare* dans une métaphore du travail du jardinier et du cultivateur. Les oppositions binaires foisonnent avec des antonymies, des focalisations contrastives, organisées dans des chiasmes ou autres figures de style. Certaines phrases sont construites

<sup>10</sup> Dans la même veine, on note la remarque de M. Turcan (éd. *De spect.* p. 85 note), qui signale que *denique* n'est pas employé, comme à son habitude, pour un argument final, mais pour un argument plus fort que le précédent en *De spect.* II,3,15 : *Plures denique ...*

selon une syntaxe complexe avec enchâssement de nombreuses subordonnées ou effet de suspension dû à l'interposition d'une proposition relative<sup>11</sup>.

#### 4.2. Jeu sur les négations

Certaines interférences de deux<sup>12</sup> ou plusieurs négations (litote, etc.) se combinent avec des antonymies<sup>13</sup>, focalisations contrastives et autres procédés. On note quatre négations et un couple d'antonymes au début de la phrase suivante :

Tert. *De spect.* II,4,20 : *Nemo negat quia nemo ignorat quod ultro natura suggerit, Deum esse uniuersitatis conditorem*

« **personne ne nie** puisque **personne n'ignore**, ce que la nature suggère d'elle-même, que Dieu est le créateur de l'univers »

La proposition principale *nemo negat* contient, en effet, deux négations qui interfèrent entre elles dans une structure de litote : un lexème négatif *nemo* « personne » et un verbe à négation incluse<sup>14</sup> *negare* « dire que ... ne ... pas » et ici « nier ». Le sens littéral « personne ne nie (que...) » a la même valeur dénotative qu'une proposition affirmative, dont la valeur assertive est probablement renforcée par la litote : « tout le monde est d'accord (pour dire que ...) ». En outre, la proposition subordonnée introduite par *quia* causal contient elle aussi deux négations agencées en litote : le même lexème négatif *nemo* de nouveau – ce qui instaure un parallélisme entre les deux propositions adjacentes - et le verbe *ignorare* « ignorer », qui est, lui aussi, un verbe à négation incluse (équivalant à un verbe « savoir » nié : « ne pas savoir »). L'emploi des verbes *negare* et *ignorare* permet d'opposer la parole et le savoir mémorisé, dans une certaine forme d'antonymie faible. Le lien entre le contenu de ces deux propositions relève d'une argumentation progressive, la parole étant considérée comme la partie visible et manifeste de la pensée et de la mémoire, plus profondes et plus fondamentales.

#### 4.3. L'ordre des constituants

L'ordre des mots offre souvent des disjonctions ainsi que des prolepses<sup>15</sup>. Les disjonctions sont parfois importantes (par exemple Tert. *De pal.* II,6,6 : *Se demum ... runcare atque ruspere consuluit* avec focalisation de *se* à l'initiale de phrase) et il arrive qu'il soit

<sup>11</sup> Cf. le jeu sur les propositions relatives cataphoriques en *quod* avant une proposition infinitive complétive d'un verbe « dire », « penser », « constater » : par exemple en Tert. *De spect.* II,4,20.

<sup>12</sup> On note un emploi particulièrement fréquent dans le *De spectaculis* d'interférence entre deux négations, soit situées dans la même proposition, soit situées dans une principale et une subordonnée pour créer un énoncé qui doit être compris globalement comme litotique et équivalant à une affirmation généralisante correspondant pour le sens au quantificateur universel : *De spect.* II,1,1 : *Iam uero nemo est qui non hoc quoque praetendat* : ... « Mais il n'est **personne** qui **ne** puisse **pas** mettre en avant les arguments suivants : ... », cet énoncé équivalant sur le plan dénotatif à « tout le monde est d'accord pour affirmer que ... ».

<sup>13</sup> Sur les différentes sortes d'antonymies : C. MOUSSY 1999 ; 2010.

<sup>14</sup> Pour la notion de verbe à négation incluse, voir C. MOUSSY 1988 ; F. FLECK 2008.

<sup>15</sup> Pour la définition de ce phénomène : Ch. TOURATIER 1994.



difficile d'en déceler les raisons. Il peut s'agir d'une focalisation de l'élément disjoint, mais il est également possible que, dans certains cas, à l'ordre attendu des constituants soit préféré un autre ordre permettant des clausules ou des rythmes prosodiques recherchés.

#### 4.4. L'emploi des cas

L'emploi des cas fait parfois penser à des tournures poétiques archaïsantes : on trouve l'ablatif seul (au lieu de *in* + abl.) pour une valeur locative en :

Tert. *De pal.* IV,2,8 : *scrupea schola eruditus*  
« instruit dans une école en pierre » ou « rude »

le caractère poétique de la construction étant renforcé par l'emploi d'un adjectif poétique *scrupeus* « rocailleux » (employé chez Ennius, Virgile).

On observe une extension des emplois de l'ablatif-instrumental dans :

Tert. *De pal.* IV,1,7 : *Numidas etiam equis caesariatos*  
« les Numides qui sont pourvus de chevelure même **au moyen de leurs chevaux** »  
(traduction M. Turcan : « les Numides qui augmentent leur chevelure **grâce à leurs chevaux** »).

ainsi qu'une extension de *cum* d'accompagnement pour marquer la similitude dans :

Tert. *De pal.* IV,8,10 : *Vespillo, leno, lanista tecum uestiuntur*  
« Le croque-mort, le souteneur, le laniste sont vêtus **comme toi** » (traduction M. Turcan).

ou encore une extension de l'accusatif d'objet interne<sup>16</sup> dans :

Tert. *De pal.* III,6,6 : *nam et de mari uellera quae muscosae lanositatis plautiores conchae comant.*  
« On tire en effet de la mer des toisons, chevelures de mousse laineuse qui coiffent des coquillages assez larges et plats » (trad. M. Turcan).

### 5. L'innovation lexicale

#### 5.1. Première attestation de termes du vocabulaire spécifiquement chrétien

On sait que Tertullien nous offre la première attestation d'un certain nombre de termes appartenant au vocabulaire spécifiquement chrétien parce qu'il se trouve placé chronologiquement après les versions du texte biblique de la *Vetus Latina*, mais au début de la chaîne des auteurs chrétiens.

Aussi ces nouveaux termes, qui constituent de nouveaux signifiants<sup>17</sup>, reflètent-ils probablement le vocabulaire spécifique de ses contemporains chrétiens et ne sont-ils pas créés

<sup>16</sup> Selon M. Turcan, éd. *De pallio* p.135, note : « Le verbe *comare* (« avoir des cheveux ») est trop peu usité pour qu'on puisse dire à coup sûr comment Tert. le construit. Je penche pour faire de *quae* un acc. d'objet interne ».

<sup>17</sup> Pour les phénomènes impliqués dans la création lexicale en général en latin : M. FRUYT 1996-b.

par lui. Il en est probablement de même pour les innovations sémantiques attestées dans le vocabulaire spécifiquement chrétien lorsqu'il réutilise des lexèmes plus anciens en leur prêtant des sens nouveaux. On peut citer à cet égard en *De spect.* I,1,1-2 : *fides, ueritas, disciplina, error* ; I,1,3 : *Dei serui* « serviteurs de Dieu » (expression par laquelle les chrétiens se désignent eux-mêmes) ; I,1,5 : *testificari, confiteor* ; I,1,6 : *peccare*. Les nombreux termes en *-tor* (suffixe de nom d'agent) employés pour dénoter les fonctions de Dieu ou du Diable relèvent du même phénomène d'extension<sup>18</sup> et de spécialisation sémantiques : *De spect.* II,4,20 : *Deum esse uniuersitatis conditorem* ; II,8,38 : *auctor* ; II,7,32 : *multum est inter institutorem et interpolatorem*.

## 5.2. Innovations de Tertullien : nouvelles valeurs sémantiques

Mais les deux œuvres étudiées ici offrent également de véritables innovations effectuées par Tertullien lui-même.

Ce sont, en premier lieu, des termes préexistants employés dans un sens inhabituel ou nouveau. Nos deux œuvres illustrent ce procédé principalement à propos de verbes. En *De pal.* III,7,5, *inhabitare* (qui est attesté au sens de « habiter dans » chez Sénèque et Pliny l'Ancien) figure au sens de « porter un vêtement », étant alors directement mis en relation avec le substantif *habitus* « habit, vêtement », terme éminemment important dans le *De pallio*, étant donné le sujet traité. Le verbe *protelare* est également employé dans un sens inhabituel en *De spect.* I,2,6 selon Hoppe (1903, 137), suivi par M. Turcan (éd. *De spect.* p. 76 note).

Le verbe *putare* signifie généralement, comme à son habitude, « penser » dans les deux œuvres, mais Tertullien l'emploie (selon l'interprétation de M. Turcan) de manière métaphorique dans son sens concret technique (qui est probablement le sens le plus ancien) pour « couper, élaguer (un arbre) » dans :

Tert. *De spect.* II,1,8 : *neque cultoribus Dei putandum quod Dei non sit inimicum*.  
« (les fidèles) ne doivent pas retrancher ce qui ... ne saurait être hostile à Dieu » (traduction M. Turcan).

## 5.3. Extension de l'emploi de certains suffixes

Bien que le terme *tonsor* (*-sōr-is* M.) bâti avec le suffixe *-tor / -sor* de nom d'agent soit lexicalisé en latin comme nom de métier pour désigner le coiffeur, Tertullien l'emploie comme le nom d'agent (donc proche, pour le sens, du participe présent actif) du verbe *tondēre* « tondre, raser » au sens de « qui rase » dans :

Tert. *De pal.* IV,1,7 : *iuxta cutem tonsor* « une tonte au ras de la peau » (trad. M. Turcan).

Le suffixe d'adjectif *-āx (-ācis)* agentif est productif en latin derrière un radical pour signifier une forte activité du procès dénoté par la base. Or, Tertullien en fait un usage étendu (peut-être de type poétique) avec affaiblissement de sens, dans une valeur sémantique qui rappelle un participe présent actif. C'est le cas dans le passage suivant pour les termes *rapāx*, bâti sur le radical *rap-* de *rapere* « arracher, ravir » et *fūrāx* bâti sur le radical *fūr-* de *fūrārī* « voler, dérober » (et au sens poétique « soustraire » chez Virgile, Silius Italicus) :

Tert. *De pal.* IV,1,8 : *tam rapax a culo resina, tam furax a mento uolsella*

<sup>18</sup> Pour l'emploi des suffixes dans le vocabulaire latin chrétien : M. FRUYT 1994.

« une telle **rapacité** de la poix au croupion, une telle **voracité** de la pince au menton » (traduction M. Turcan).

#### 5.4. Création de nouveaux signifiants

Mais le degré le plus élevé d'innovation apparaît lorsque Tertullien nous offre, dans les deux œuvres étudiées, de nouveaux signifiants, donc de nouveaux lexèmes.

Il convient de distinguer nettement ceux qui étaient « attestables » parce qu'ils respectent les modèles préexistants fournis par le lexique latin et ceux qui, au contraire, sont surprenants et représentent, à des degrés divers, des entorses aux principes de la formation des mots en latin. Dans le premier cas, Tertullien est peu innovant puisqu'il s'est contenté d'étendre une formation productive. Dans le second cas, il est véritablement innovant et il a même probablement recherché l'innovation dans le but de surprendre dans le cadre d'un ultime raffinement de style.

##### 5.4.1. Les mots « attestables »

Les mots « attestables » ou « possibles » sont ceux qui sont bâtis selon les modèles préexistants productifs<sup>19</sup>. Même s'ils ne sont pas attestés dans nos textes, ils pourraient l'être et même s'ils n'étaient pas employés dans la langue parlée (ce que, bien sûr, nous ne pouvons pas savoir), ils auraient pu l'être parce qu'ils sont conformes aux attentes puisqu'ils entrent dans les « moules » existant déjà dans le système lexical et dans des groupements lexicaux qui sont « ouverts » en ce sens qu'ils peuvent s'accroître avec de nouvelles unités lexicales, pourvu que celles-ci se conforment aux contraintes du groupement particulier dans lequel elles apparaissent.

##### 5.4.1.1. Les substantifs noms de procès en -tio

On remarque, en premier lieu, les noms de procès en -tio. Dans le *De spectaculis*, Tertullien recourt, avec une haute fréquence, à l'expression nominale du procès, ce qui correspond à un style abstrait. Le substantif en -tio fonctionne comme nom de procès en reprise anaphorique par rapport à un verbe : ainsi *dissimulando* (*De spect.* I,1,6) est-il repris en I,2, 8 par *in dissimulationem*. Le passage suivant :

Tert. *De spect.* II,11, 55-61 : *Nam si omnem malignitatem ... Deus ...odit, indubitate quaecumque condidit non in exitum operum constat condidisse quae damnat, licet eadem opera per ea quae condidit administrentur, quando haec sit tota ratio damnationis, peruersa administratio conditionis a conditis*

« Car si Dieu ... déteste toute malignité..., il est absolument certain que tout ce qu'il a créé, il ne l'a pas créé pour qu'en sortent des œuvres qu'il condamne – encore que ces dernières utilisent les choses créées – puisque la damnation n'a pas d'autre motif que l'utilisation perverse de la création par les créatures » (trad. M. Turcan).

montre que *damnat* est repris par *damnationis* et *administrentur* par *administratio*, tandis que, en outre, *conditionis* annonce *conditis* (participe parfait passif de *condere*). On note, de surcroît, l'enchevêtrement des deux éléments de ces couples<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Pour la notion de 'mot attestable' ou 'mot possible' : D. CORBIN 1997.

<sup>20</sup> Cf. *De spect.* I,3,13 : *oblectatione hominis* ; *De spect.* I,5,19 : *christianos ... ad hanc obstinationem abdicatione uoluptatum erudiri* ; *De spect.* I,6,26 : *obstinatio disciplinae*. Les mots en -tio en fonction de noms

L'expression nominale du procès, privilégiée par le *De spectaculis*, explique que ce traité nous fournisse des mots en *-tio* de très faible fréquence dans la latinité et qui sont même considérés par certains dictionnaires (notamment *Le Grand Gaffiot* coordonné par P. Flobert<sup>21</sup>) comme des hapax dans les passages de nos deux œuvres.

La productivité du suffixe *-tio* de noms de procès dans ces deux œuvres se manifeste encore dans la rivalité de ce suffixe avec le suffixe *-tus* (*-tūs* M.) par exemple dans l'emploi, en *De pal.* IV,10,11-12, de *super-iectio* « le fait de jeter par dessus » comme nom de procès du verbe préverbe *super-iicio* / *super-iacio*, alors qu'on trouve, en *De pal.* V,3,3, *circum-iectu* comme nom de procès d'un autre verbe préverbe du même verbe simple *iacio* « jeter » : *circum-iicio* / *circum-iacio*.

#### 5.4.1.2. Les substantifs noms de qualité en *-itās*, *-itāt-is* F.

Les substantifs en *-itās* dé-adjectivaux constituent en latin un groupement productif sur la base d'adjectifs. Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve ici dans le vocabulaire technique des plantes (et, par métaphore, des animaux):

- en *De pal.* III,6,6, le substantif *lānōsitās*, bâti sur l'adjectif en *-ōsus* : *lān-ōsus* (attesté chez Columelle), lequel est bâti sur le substantif *lāna* « laine » (pour les animaux et végétaux).

- en *De pal.* I,3,4, le terme *tempōrālītās*, bâti sur l'adjectif *tempor-ālis*, *-e*, dont la base de suffixation est le substantif *tempus*, *-oris*.

#### 5.4.1.3. Les noms d'agent masculins et féminins

Les noms d'agent masculins en *-tor* et les féminins correspondants en *-trīx* F offrent quelques occurrences remarquables dans notre corpus. Tertullien, pour répondre aux besoins d'un simple accord grammatical, crée<sup>22</sup> des mots en *-tr-ī-x* comme pendants féminins des noms d'agent masculins en *-tor* : par exemple *fictrices* à côté de *fictor* comme nom d'agent de *ingere* (*De pal.* IV,9,13 : *fictrices*) ou *argumentatrix* à côté d'*argumentator* comme nom d'agent d'*argūmentari* :

Tert. *De spect.* II,2,12 : *Quam sapiens argumentatrix sibi uidetur ignorantia humana ...*  
« Comme elle croit argumenter sagement l'ignorance humaine ... »

#### 5.4.1.4. Autres suffixes productifs

On pourrait multiplier les exemples de mots attestables créés à l'aide d'autres suffixes. Pour le suffixe possessif *-tus*, *-a*, *-um* (*\*-to-*) et son allomorphe en *-ātus*, on rencontre *caesari-atus* sur *caesaries* « chevelure » (substantif attesté chez Plaute, Catulle, Virgile, Ovide, d'un emploi plutôt poétique) :

---

de procès sont également nombreux, mais avec une moindre fréquence, dans le *De pallio* : *De pal.* IV,1,5 : *lutea unctio, puluerea uolutatio, arida saginatio* « un frictionnement avec de la boue, des ébats dans la poussière, un engraissement sans eau ».

<sup>21</sup> Sylvie LABARRE, chargée par P. FLOBERT, pour le dictionnaire *Le Grand Gaffiot* (2003), d'actualiser l'ancien Gaffiot nous informe qu'elle a été amenée à supprimer des « mots fantômes » de Tertullien et notamment des mots en *-tio*, afin de conserver seulement ceux qui ont été retenus dans les éditions les plus récentes.

<sup>22</sup> Selon *Le nouveau Gaffiot*. Cf. la note précédente.

Tert. *De pal.* IV,1,7 : *Numidas etiam equis caesariatos*  
 « les Numides qui sont **pourvus de chevelure** même au moyen de leurs chevaux »  
 (traduction M. Turcan : « les Numides qui augmentent leur chevelure grâce à leurs chevaux »).

Certains mots peu attestés sont, certes, des innovations possibles de Tertullien. Mais la question de savoir si tel mot peu attesté ou attesté seulement chez Tertullien correspond ou non à une création de Tertullien est délicate et nous ne pouvons y répondre dans l'état actuel de nos documents. Tel est, par exemple, le cas des mots attestables suivants :

- en *De pal.* III,3,11, le verbe dénomiatif *uertigināre* (sur le substantif *uertigō, -inis*) ;
- en *De pal.* III,3,10, l'adjectif *emissicius* ;
- en *De pal.* IV,1,12, l'adverbe *graecātim* « à la grecque » et le verbe parasynthétique *dē-pil-ārī* (cf. en *De pal.* IV,3,14-15, *ē-uigor-ātās* et *ex-odor-ātās*) ;
- en *De pal.* V,1,5, *captātēla* « le fait de prendre, le fait de saisir », fait sur le modèle des termes anciens *querēla, tūtēla* avec un suffixe *-ēla* F. sur la base du thème d'*infectum* du verbe *captāre*, fréquentatif (en *-tāre*) de *capīō* « prendre ».

#### 5.4.2. Des créations inattendues et spectaculaires

Pour évaluer l'ampleur de la créativité lexicale de Tertullien, nous devons prendre en considération les formations éphémères et occasionnelles<sup>23</sup>, sans lendemain, qui sont certainement créées par Tertullien et qui vont à l'encontre des usages lexicaux du latin.

Le terme le plus célèbre de ce point de vue est un adjectif composé : *scytalo-sagittipelli* = *ger* (*De pal.* IV,3,3), employé pour décrire Hercule au sens de « qui porte une massue, des flèches et une peau ».

Il représente une extension du type des composés<sup>24</sup> poétiques en °-*ger* tel *turri-ger* « qui porte des tours » (pour qualifier la déesse Cybèle chez Ovide). Ces composés sont fréquents chez les poètes (où ils offrent la structure métrique d'un choriamb<sup>25</sup>, comme l'a montré J. Perret) et notamment chez Ovide. On les appelle traditionnellement<sup>26</sup> des composés « à deuxième terme verbal régissant ». En fait, leur second terme est constitué d'un radical latin synchronique *ger-* « porter » parallèle et associable au thème verbal de *gerō* « porter ». Le second terme du composé correspond donc à un modèle préétabli dans le vocabulaire poétique. Mais ce n'est pas le cas du 1<sup>er</sup> membre, puisque, dans le modèle poétique existant, il ne devrait comporter que deux syllabes, une longue et une brève, terminée par le *i* bref de composition, situé avant la frontière de composition, comme dans *turri-ger*.

Le premier terme du composé *scytalo-sagittipelli* = *ger* est de nature complexe puisqu'il est formé de trois éléments associables respectivement à trois substantifs : un terme grec σκύταλον « bâton, massue » transcrit ici en latin, et deux termes latins : *sagitta, -ae* « flèche », *pellis, -is* « peau ». On note l'adaptation morphologique du dernier phonème du thème de base avec gr. ...*o-* pour le premier élément par conformité à la morphologie du grec, tandis que, pour le second et le troisième éléments, on a le *i* bref de composition attendu en

<sup>23</sup> Pour cette notion de 'création éphémère' par opposition aux créations qui s'installent dans la langue : M. FRUYT 1996-b.

<sup>24</sup> Pour la composition nominale en latin et les différents secteurs où elle reste productive : M. FRUYT 2005.

<sup>25</sup> C'est-à-dire : syllabe longue+ syllabe brève+ syllabe brève + syllabe longue. Cf. J. PERRET 1952.

<sup>26</sup> F. BADER 1962.

latin à la fin du 1<sup>er</sup> terme d'un composé nominal ; il se substitue, de manière attendue, au ...*a*-final de *sagitta*.

Le 1<sup>er</sup> terme de *scytalo-sagitti-pelli = ger* est donc un composé copulatif ou *dvandva* offrant une relation sémantique d'addition entre les trois éléments qui le constituent :  $x+y+z$ . Il s'agit d'un type de composé hérité, mais non productif en latin. Le seul exemple de *dvandva* qui soit bien attesté est le terme *su-oue-taur-tilia* (depuis Caton, *De agricultura* 141,3) interprété comme étant un sacrifice d'un verrat, d'un bélier et d'un taureau dans les lustrations. Ses différents éléments constitutifs sont en effet associables respectivement aux substantifs *sūs* « porc », *ouis* « ovin »<sup>27</sup> et *taurus* « taureau ».

On pourrait comparer ce *scytalo-sagitti-pelli = ger* de Tertullien avec le *bi-corni=ger* d'Ovide, puisque ce dernier offre deux éléments au premier terme de composé. Le composé possessif ou *bahuvrīhi* *bi-corn-is, -e* « qui a deux cornes » (*cornu* « corne ») existe bien en latin, où il répond à un modèle existant et hérité (bien qu'il soit soumis à de fortes contraintes en latin<sup>28</sup>). Le sens global du composé ovidien est « qui porte deux cornes », de sorte que la relation entre *bi-* et *corni-* correspondrait, dans la syntaxe libre, à un syntagme nominal constitué d'un nom de nombre (déterminant) et d'un substantif (déterminé).

Tertullien nous offre deux autres créations lexicales dans le *De pallio* (I,3,7-8) à propos du bélier avec deux composés nominaux.

Il cite en premier lieu un composé *bahuvrīhi* ou composé possessif qu'il attribue à Labérius, *reciproci-corn-em* « qui a les cornes recourbées en arrière », dont le 1<sup>er</sup> terme est associable à l'adjectif *reciprocus* « qui va dans un sens et dans l'autre » (contenant les deux éléments de relation *re-* « vers l'arrière » et *prō-* « vers l'avant ») tandis que le second est associable au substantif *cornu* « corne ». Puis, sur sa lancée, il crée un autre composé *bahuvrīhi* : *lani-cut-em* « qui a la peau laineuse », où le 1<sup>er</sup> terme correspond au substantif *lāna* « laine » et le second au substantif *cutis* « peau » (littéralement « qui a pour peau de la laine »).

Le second terme créé dans la foulée par Tertullien est un composé à second terme fournissant aussi un radical verbal, en l'occurrence *trah-* attesté dans *trahō* « traîner, tirer »<sup>29</sup> : *testi-trah-um* « qui traîne ses testicules ». Le 1<sup>er</sup> terme au thème nu *testi-* est associable à *testis, -is* « testicule ».

## 6. Les archaïsmes lexicaux et traits de haut niveau de langue

Les archaïsmes sont des traits linguistiques relevant d'une synchronie plus ancienne que celle durant laquelle ils furent utilisés par un auteur donné. Les auteurs qui recourent à ce procédé stylistique peuvent avoir diverses motivations, l'une d'entre elles étant de donner une tonalité recherchée, de haut niveau de langue à leur texte. Les poètes archaïsants peuvent recourir à des formes anciennes qui n'ont plus cours dans la langue courante de leur époque pour des raisons d'agencement métrique. Il est possible que Tertullien soit redevable dans notre corpus de ces deux motivations et qu'il recoure à des formes archaïsantes non seulement comme un ornement de style, mais aussi pour assurer certains rythmes à sa prose d'art et certaines clausules.

<sup>27</sup> *Sūs* et *ouis* sont des termes génériques (employés au masculin ou au féminin), mais ils semblent être employés ici comme termes spécifiques pour dénoter le mâle reproducteur de l'espèce.

<sup>28</sup> Cf. M. FRUYT 2005.

<sup>29</sup> Appelé traditionnellement *composé à second terme verbal régissant* du type *agricola* : cf. supra note 26.

La négation *haud* n'est plus productive en latin dès l'époque classique, où elle n'est plus attestée que dans des expressions lexicalisées sous forme de litotes. C'est également le cas dans notre corpus, mais on note une fréquence élevée de ces tournures ainsi que, parfois, un renouvellement lexical pour le terme déterminé par *haud* : *De pal.* III,3,4: ***haud ante gnarus*** ; *De pal.* V,7,4 : *haud facile* ; *De pal.* III,6,7 : ***haud latet*** « il n'est pas dissimulé que... », c'est-à-dire : « nul n'ignore que... ».

En *De pal.* IV,9,9, l'emploi de la forme *quīs* est un archaïsme pour la forme d'ablatif pluriel *quibus* du pronom relatif.

Le verbe de parole *autumāre* (qui, selon E. Benveniste<sup>30</sup>, est un verbe délocutif bâti sur *autem*) était bien attesté à l'époque archaïque ; il a de nouveau une bonne fréquence chez les auteurs chrétiens : on le trouve en

*De pal.* III,5,4 : *cum ipsis Mercurium autumant* ...  
« **ils affirment** ... que Mercure, qui était avec eux, ... ».

Les noms propres ethniques sont mentionnés dans notre corpus sous leur forme savante : en *De pal.* IV,1,2, on a ***Grai*** (et non *Graeci*) pour les Grecs ; cf. *De pal.* II,6,10-11: *Scythae, Phoenices, Phryges*.

En *De pal.* II,6,3, la forme de parfait *dē-totondit* de *tondēre* « tondre, couper » n'est pas attendue en latin classique puisque l'addition du préverbe aurait dû entraîner la disparition de la syllabe de redoublement *to-* : la forme usuelle est *dētondī* (cf. *tetulī*, qui donne °*tulī* en préverbativ, lequel s'impose ensuite comme parfait du verbe simple). Mais Tertullien reprend ici une forme archaïque, peut-être attestée chez Ennius (*Ann.* 495) et mentionnée par Varron (*Mén.* 246).

La quantification universelle est, dans notre corpus, souvent exprimée par la tournure en *sī quis...*, *sī quid...* au sens de « toute personne qui... », « quiconque... » dans un rôle semblable au relatif indéfini *quicumque*. Une réalisation particulière de cette tournure se trouve dans l'adverbe *sicubi*<sup>31</sup> au sens de « partout » avec une valeur généralisante et sans valeur de subordonnant dans *sicubi alibi* « partout ailleurs »<sup>32</sup> :

Tert. *De pal.* I,2,2 : *Sic et in proximo soror ciuitas uestiebat, et sicubi alibi in Africa Tyros*.  
« Ainsi se vêtaient également la cité sœur toute proche, et tout ce qui, **ailleurs** en Afrique, émanait de Tyr » (trad. M. Turcan).

## 7. Les traits du latin tardif

<sup>30</sup> M. FRUYT 1996-c.

<sup>31</sup> Le terme *si-cubi* (qui peut fonctionner parfois avec un rôle semblable à *ubi-cumque*) représente l'une des origines possibles de la formation de *ubi* (et, par conséquent de *ut*) comme une mécoupure de *sī-cubi* en *sīc-ubi*, ce qui expliquerait le *u-* initial de *ubi* et *ut*. Selon une autre explication, la perte de la consonne initiale à partir de *\*k<sup>w</sup>ubei* recevrait une explication purement phonétique.

<sup>32</sup> Cf. Caton, *De agr.* 155 : *in fossis sicubi aqua constat* « si l'eau séjourne quelque part dans les fossés », « en quelque endroit », « en un endroit quelconque ».

A côté des traits archaïsants employés par Tertullien pour des raisons stylistiques, on constate que notre auteur est dépendant de la langue de son époque et que certains éléments linguistiques de nos deux oeuvres sont conformes à ce que nous savons du latin tardif dans ses variantes plus ou moins proches de la langue commune quotidienne et spontanée.

### 7.1. Lexique

Notre corpus offre certains traits qui manifestent l'évolution du lexique en latin tardif. On note pour les quantificateurs l'emploi de l'adjectif **grandis**, *-e* (et non *magnus*)<sup>33</sup> en *De pal.* III,3,3 : *nomen grande* (à propos de *chamaeleontem*), en *De pal.* II,1,6 : *sane grandioribus fabulis*.

Les formes adverbiales *in tōtum* « entièrement » (*De pal.* II,2,1) et *tōtum* comme lexicalisation de l'adjectif au nom.-acc. Nt. sg. sont également tardives.

Le corpus reflète l'évolution du vocabulaire latin fondamental avec l'emploi, qui semble usuel ici, de *fēmina* « femme » comme antonyme de *uir* « homme » (au sens de « être humain adulte de sexe masculin ») en *De pal.* IV,2,19, etc.

On constate également la bonne représentation des formations productives à l'époque tardive.

Le développement des adverbes en *-itus*<sup>34</sup> en latin tardif se manifeste dans :

- **prīm-itus** (formé en latin sur l'adjectif *prīmus* ou l'adverbe *prīmum* ; *De pal.* II,6,3),
- **gentīl-itus** (*De pal.* III,7,5) « à la manière du pays, propre à certains peuples » (hapax) (formé sur l'adjectif *gentīlis*, *-e*),
- **passū-itus** (*De pal.* III,7,6) « de manière très répandue, pêle-mêle » ; il s'agit d'un hapax ici pour le sens<sup>35</sup> ; l'adverbe est bâti sur l'adjectif *pass-ūus*, *-a*, *-um* « qui s'étend à beaucoup, général », avec un suffixe *-ūus*, et rattaché au verbe *pandō* « répandre ».

De nouveaux adverbes en *-ter* / *-iter* bâtis sur des adjectifs en *-ālis*, *-e* apparaissent en latin tardif. On peut citer ici **locālīter** (*De pal.* II,3,5) bâti sur *locālis*), **generālīter** (*De pal.* I,3,4) sur *generālis*, **quālīter** (*De spect.* II,5,25) « comment » (dans une interrogative indirecte) sur *quālis*.

Dans nos deux traités, Tertullien emploie, de manière tout à fait classique, le suffixe de diminutif pour dénoter de petites entités: en *De pal.* III,3, 2-3 et 8-10, les formes *bestiola* « petite bête » (*bestia*), *uersiculum* « petit vers » (*uersus*), *pellicula* « petite peau » (*pellis*), *capitulum* « petite tête » (*caput*), *ocelli* « petits yeux » (*oculus*) sont de véritables minoratifs à valeur dénotative pour le caméléon, petit animal chez qui les parties du corps sont petites.

<sup>33</sup> V. VÄÄNÄNEN 1981.

<sup>34</sup> Le suffixe formant des adverbes en *-itus* est hérité (on en trouve un correspondant dans sanskrit *-itah*, qui a valeur d'ablatif) et présent à toutes les époques. Il est particulièrement bien attesté en latin à l'époque tardive, où il prend un certain essor.

<sup>35</sup> Il est attesté ailleurs, mais avec d'autres sens (chez Apulée et Augustin).



Dans certaines occurrences, cependant, on pourrait se demander si le suffixe de diminutif n'a pas déjà son emploi tardif, qui tend à allonger le mot sans ajouter de valeur sémantique. Ainsi dans une parenthèse qui explique le terme *bombycem* et donne des informations pour identifier l'entité dénotée :

*De pal.* III,6,7-8 ...*bombycem (uermiculi genus est)*  
« ... le bombyx (c'est une sorte de (petit) vers) »

L'emploi tardif sans valeur sémantique pourrait exister, malgré la traduction de M. Turcan, dans :

*De pal.* III,5,4-5 : *Denique cum ipsis Mercurium autumant, forte palpati arietis mollitie delezctatum, delibasse ouiculam*  
« Ils affirment en particulier que Mercure qui était avec eux, séduit par la douceur d'un **bélier** caressé par hasard, prit un peu de laine à **une petite brebis** » (trad. M. Turcan).

On aurait alors *ouicula* « brebis » (par opposition à *ariēs* « bélier ») comme équivalent sémantique de *ouis*, à moins qu'il ne s'agisse d'un emploi classique connotatif au sens de « mignonne brebis ».

## 7.2. Morpho-syntaxe : le verbe

### 7.2.1. Grammaticalisation de *faciō*

On note une semi-auxiliarisation du verbe *faciō* et une désémantisation partielle en un verbe de mouvement<sup>36</sup> dans :

*Tert. De pal.* III,5,3-4 : *ad illum ex Libya Ammon facit ouium diues*  
« **vient** de Libye pour lui rendre hommage Ammon, riche en brebis »

### 7.2.2. Les prémices de la périphrase en « *habeō + infinitif* »

On note tout particulièrement la construction en « *habeō + infinitif*<sup>37</sup> », qui est employée en latin tardif pour l'expression de diverses modalités<sup>38</sup>, avant de fournir les formes du temps futur dans toutes les langues romanes<sup>39</sup>. Elle est le complément du verbe de modalité *necesse est* (+ subjonctif) dans :

<sup>36</sup> Cet emploi se trouve dans d'autres textes tardifs, par exemple : Égérie, *Itinerarium* à la fin du +4<sup>e</sup> s. Pour la grammaticalisation de *facio* : M. FRUYT 2011.

<sup>37</sup> Pour la valeur prospective de l'infinitif latin, qui est à l'origine du rôle joué par l'infinitif dans cette tournure : M. FRUYT 1996-a. Pour la formation des infinitifs dans les langues indo-européennes, qui explique la valeur prospective de l'infinitif latin : entre autres, J. HAUDRY 1980.

<sup>38</sup> Les occurrences que nous citons ici chez Tertulleien sont importantes, puisque le sujet a fait l'objet de nombreuses études, dont les points de vue divergent souvent pour ce qui est de la valeur de la tournure : R. COLEMAN 1971, 1976, 1985, H. PINKSTER 1985, 1987, P. RAISKILA 1990, J. HERMAN 1996, FRUYT & ORLANDINI 2003, FRUYT 2011, G. B. TARA à paraître.

<sup>39</sup> Pour le français : lat. *cantare habeo* > fr. (*je*) *chanter-ai*. Le roumain emploie un autre verbe (*uolō* « vouloir ») pour cette périphrase.

Tert. *De pal.* II,1,8 : *etiam ille **habeat necesse est proinde mutare***

« même celui-là (= le monde que Platon imagine) **doit inévitablement** changer (comme le nôtre) » ; litt. « il est nécessaire qu'il ait à changer »

Dans ce passage de Tertullien, la présence de *necesse est* « il est nécessaire que, il est inévitable que » construit directement (sans conjonction de subordination) avec le subjonctif<sup>40</sup> *habeat* (qui a pour complément l'infinitif *mutare*) donne à l'ensemble du tour la modalité aléthique exprimée en français par « il est inévitable que » et permet de dés-ambigüiser le tour « *habeo* + infinitif » pour ce qui est de la modalité exprimée.

L'emploi de « *habeo* + infinitif » dans la dépendance de *necesse est* est attesté chez Cicéron<sup>41</sup>, mais il est de très faible fréquence jusqu'à cet exemple de Tertullien, ce qui donne à ce dernier un intérêt tout particulier pour le latiniste.

Mais notre corpus offre un passage encore plus intéressant pour l'attestation d'« *habeo* + infinitif » en latin tardif et sa mise en perspective dans le cadre de l'évolution linguistique, puisqu'on y trouve la tournure sans *necesse est* :

Tert. *De pal.* IV,9,1 : *Conuerte et ad feminas. **Habes spectare** quod Caecina Seuerus grauiter senatui impressit, matronas sine stola in publico.*

« Tourne-toi aussi vers les femmes. **Tu peux voir** ce par quoi Cécina Sévérus avait fortement impressionné le sénat : des matrones en public sans *stola* » (trad. M. Turcan).

Le verbe fr. *pouvoir* dans la traduction par « tu peux voir » convient bien, parce qu'il est aussi polysémique que la tournure latine *habes spectare*. On aurait pu traduire en français par « tu verras ce par quoi ... », puisque le futur français se prête à ce type d'emploi, mais la traduction par « *pouvoir* + infinitif » met mieux en relief le fait que le tour latin ne relève pas du temps futur grammaticalisé<sup>42</sup>, mais seulement d'un certain type de modalité, qu'on pourrait qualifier au sens large de « prospective », et qui prend ici dans ce passage une valeur de possibilité.

Cette émergence du tour « *habeo* + infinitif » dans notre corpus est représentative de l'oeuvre de Tertullien en général, puisque la tournure y a une fréquence plus élevée que dans les autres oeuvres de la même époque et même des époques ultérieures<sup>43</sup>.

### 7.2.3. Les formes nominales du verbe

On note dans ce corpus une fréquence plus élevée qu'à l'époque classique du participe présent au nominatif apposé au sujet : par exemple *intelligens* en *De pal.* II,6,6. *Volens* semble employé de manière quasi adverbiale au sens de « comme on veut » en :

Tert. *De pal.* V,3,5 : *Humerum uolens exponit uel includit*

« A volonté, il laisse l'épaule libre ou l'enferme » (trad. M. Turcan)

<sup>40</sup> Construction classique représentée ailleurs dans nos deux traités : *De spect.* II,5,1 : *Sed quia non penitus Deum norunt..., **necesse est ignorant** qualiter administrari aut iubeat aut prohibeat quae instituit.*

<sup>41</sup> Cf. G. B. TARA (à paraître).

<sup>42</sup> G. B. TARA (à paraître).

<sup>43</sup> G. B. TARA (à paraître) : on note en particulier l'emploi de la tournure chez Tertullien pour exprimer le futur prophétique ou de pré-science.

puisqu'il est apposé au sujet, qui renvoie au manteau, entité inanimée qui ne peut guère avoir de volonté.

#### 7.2.4. Constructions et diathèses des verbes *mūtāre* et *uestīre*

Etant donné les thèmes développés dans le *De pallio* (la nature du vêtement et le caractère inéluctable du changement en toutes choses), les verbes *mutare* et *uestire* y apparaissent avec une fréquence élevée. Mais on constate aussi qu'ils y ont des constructions et des sémantismes variés, parfois inattendus pour ce qui est de la diathèse et des rôles sémantiques joués par l'entité-sujet ou l'entité-objet lorsqu'il y a un objet.

Le verbe *mutare* offre la même polysémie que fr. *changer*. On peut dire :

- *le climat change* (construction absolue ; l'entité-sujet est le siège du procès) ;
- *je me change* (forme pronominale : l'entité-sujet est à la fois l'agent et le bénéficiaire ou le siège du procès) ;
- *il a changé sa plaque d'immatriculation* (verbe transitif de sens actif causatif : l'entité-sujet est un agent qui transforme la réalité).

Dans le *De pal.*, *mutare* est presque toujours employé de manière absolue avec un sujet grammatical dénotant l'entité qui est le siège du changement, dans laquelle se produit le changement :

Tert. *De pal.* II,3,1 : au début d'un paragraphe : ***Mutauit*** et *totus orbis aliquando ...*

« Un jour même, la terre a changé tout entière... » (trad. M. Turcan)

« Elle a changé elle aussi, un jour, la terre tout entière ... »

L'emploi transitif se rencontre aussi, par exemple au passif :

Tert. *De pal.* IV,2,2 : *Habitu transferre ita demum culpae prope est, si non consuetudo, sed natura **mutetur**.*

« Finalement, passer d'un vêtement à un autre ne confine à la faute que si **on modifie** la nature et non une coutume » (trad. M. Turcan) (la voix active serait *mutare naturam* « changer la nature »)

Le verbe *mutare* ou *mutari* médio-passif « à diathèse interne<sup>44</sup> », où la même personne est à la fois le siège du procès et la source du procès, est attesté dans :

Tert. *De pal.* IV,2,5 : *Naturam itaque concussit Larissaeus heros in uirginem **mutando***

« Aussi est-ce la nature qu'a ébranlée le héros de Larissa en se muant en jouvencelle » (trad. M. Turcan). »

Le verbe *uestire*, quant à lui, est généralement en emploi causatif, mais avec des variantes :

- « faire revêtir (un vêtement ou quelque chose) » + acc. (« recouvrir quelque chose, l'entourer ») souvent au passif<sup>45</sup> :

<sup>44</sup> Pour cette terminologie : P. FLOBERT 1975, 1992.

<sup>45</sup> Cf. Cic. *animantes uillis uestitae* « les animaux couverts de poils ».

Tert. *De pal.* I,3,4 : *et si quid praeterea condicio uel dignitas uel temporalitas uestit, pallium tamen, generaliter uestrum immemores, etiam denotatis.*

« Et si votre condition, votre dignité ou les circonstances vous **font revêtir** autre chose, quand il s'agit du manteau, sans vous souvenir qu'il a été votre vêtement commun, vous allez jusqu'à le censurer » (trad. M. Turcan).

- « habiller (quelqu'un) » (*uestire aliquem* : Pl., Cic.) ; ici construction absolue sans objet :

Tert. *De pal.* III,6,3 : *quoniam et arbusta uestiunt, ...*

« puisque les arbres aussi (nous) habillent » = « fournissent des vêtements », « servent de vêtement ».

Mais le sens médio-passif réflexif « se vêtir » est également attesté :

*De pal.* I,2,2 : *Sic et in proximo soror ciuitas uestiebat*

« Ainsi se vêtait également la cité sœur toute proche » (trad.M. Turcan)

### 7.3. Les pronoms personnels

Le passage du *De pal.* IV,9,7 offre la séquence *in semetipsas lenocinando* (« en se vendant elles-mêmes ») avec une forme *se-met-ipsas* constituée de trois éléments, où le pronom réfléchi *sē* est renforcé par la particule *-met* ainsi que par le pronom-adjectif *ipse* dans sa fonction d'intensifieur. Ce type est attesté précédemment à l'époque classique, mais il devient nettement plus fréquent à l'époque tardive et il constitue l'ancêtre de certaines formes romanes<sup>46</sup>. On peut donc considérer cette forme comme relevant de la langue tardive.

Le lexème *equidem* « assurément » à l'époque archaïque et classique est lié à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier, ce qui est conforme à sa formation, puisqu'il provient de *\*e(go)quidem* et il se trouve employé aux côtés d'un verbe fléchi à cette personne. Si cet emploi ancien perdure dans nos deux traités, comme dans le tour suivant plus ou moins formulaire (puisque'il s'agit d'une litote) au début d'un paragraphe :

Tert. *De pal.* (I,3,6) : ***Equidem*** *haud miror ...*

« Assurément, je ne m'en étonne pas ... »

*equidem* manifeste au contraire dans d'autres passages une perte de sème (et une certaine forme de grammaticalisation<sup>47</sup>) puisque son emploi n'est plus lié à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier comme dans l'exemple suivant, situé au début d'un paragraphe :

Tert. *De pal.* IV,2,18 : *Ecce itaque mutatio, monstrum equidem geminum, de uiro femina, mox de femina uir*

« Voici donc un changement, doublement monstrueux **assurément** : d'un homme on a une femme, puis d'une femme on a un homme ».

<sup>46</sup> A partir du type *\*me-met-ipsu(m) / \*me-met-ipsim(u)m* s'est opérée une mécoupure d'où est sorti *\*-met-ipsim(u)m*. Si la forme *met-ipse* a des descendants dans les langues romanes (provençal *medeis*, *meteis* ; catalan *mateix*, occitan *medeis*), le superlatif simple ou double *\*met-ipsim(u)s* ou *metipsissim(u)m* a donné : ancien-provençal *medesme*, espagnol *mismo*, portugais *mesmo* ou *mismo*, ancien-français *medesme*, *meesme*, *meïsome*, français *même* ; cf. V.VÄÄNÄNEN 1981 : 123, § 279 ; M. FRUYT 2010-a, 2010-b, 2010-c (page 41).

<sup>47</sup> M. FRUYT 2011.

En outre, on sait que, dans la langue tardive, le réfléchi direct tend à se maintenir selon la syntaxe classique, comme c'est aussi le cas dans notre corpus (par exemple : *De pal.* II,6,6 : *Se demum ... runcare atque ruspate consuluit ...*), tandis que le réfléchi indirect cède du terrain et se trouve assez souvent remplacé par un autre pronom. Le texte offre ainsi *ipse* au lieu du réfléchi indirect :

Tert. *De pal.* (III,5,4) : *cum ipsis Mercurium autumant ...*  
« ils affirment ... que Mercure, qui était avec **eux**, ... »

## 7.4. Les conjonctions de subordination

### 7.4.1. Licet

Pour les conjonctions de subordination, l'un des emplois les plus remarquables et caractéristiques de la langue tardive par opposition à la langue classique est l'emploi du verbe de modalité *licet* comme subordonnant concessif, ce lexème devenant même la conjonction de subordination concessive usuelle dans la prose tardive<sup>48</sup>.

Dans notre corpus, *licet* continue à être bien attesté comme verbe de modalité « il est possible, il est permis » avec le datif du bénéficiaire :

*De pal.* II,5,1 : *Bellis quoque plurimum licuit.*  
« Les guerres aussi **ont eu un** énorme **pouvoir** » (trad. M. Turcan).

*De pal.* III,3,8 : *Quippe nec sucus est corpori, quod minutioribus multo licet.*  
« En vérité, son corps n'a pas de suc, alors que de bien moindres en **peuvent** avoir » (trad. M. Turcan)

*De pal.* IV,3,4-6 : *Tantum Lydiae clanculariae licuit ut Hercules in Omphale et Omphale in Hercule prostitueretur.*  
« Une Lydienne qui cachait son jeu **a eu** assez de **pouvoir** pour qu'Hercule soit prostitué en Omphale et Omphale en Hercule » (trad. M. Turcan).

Avec le datif du bénéficiaire et un complément à l'infinitif :

*De pal.* V,5,1-2 : *Tamen uel propemodum mihi quoque licebit in publicum prodesse.*  
« Toutefois, ne fût-ce que modestement, **je pourrai**, moi aussi, **être utile** à la société » (trad. M. Turcan).

Mais en quelques occurrences, *licet* construit avec le subjonctif offre sa fonction subordonnante apparue en latin tardif et qui correspond à une grammaticalisation par transcatégorisation<sup>49</sup>. On le trouve pour introduire une subordonnée concessive postposée en rallonge (avec une fonction d'atténuation par rapport au contenu de la proposition principale précédente) dans :

*De pal.* III,2,1 : *Nominandus est et serpens, licet pone pauum.*  
« Il faut mentionner aussi le serpent, **bien que** derrière le paon ».

<sup>48</sup> O. SPEVAK 2005.

<sup>49</sup> M. FRUYT 2004, 2011.

*Licet* « bien que » figure également dans une sorte d'énoncé parenthétique, en incise, pour apporter une atténuation à l'argument principal dans :

*De spect.* II,11,55-61 : *Nam si omnem malignitatem ...Deus ...odit, indubitate quaecumque condidit non in exitum operum constat condidisse quae damnat, licet eadem opera per ea quae condidit administrentur, quando haec sit tota ratio damnationis, persersa administratio conditionis a conditis...*

« Car si Dieu ... déteste toute malignité..., il est ansolument certain que tout ce qu'il a créé, il ne l'a pas créé pour qu'en sortent des oeuvres qu'il condamne - **encore que** ces dernières utilisent les choses créées – puisque la damnation n'a pas d'autre motif que l'utilisation perverse de la création par les créatures » (trad. M. Turcan).

#### 7.4.2. *Quanquam*

Notre corpus offre également des emplois de *quanquam* à l'initiale de phrase comme connecteur dans un rôle qui rappelle celui du relatif de liaison :

*De spect.* I,6,25 : *Quanquam, etsi ita esset, ...*  
« Cependant, même s'il en était ainsi, ... »

Cet emploi est attesté précédemment depuis le +1<sup>er</sup> s., notamment chez Tacite, mais il se répand en latin tardif.

#### 7.4.3. Subordonnants temporels

On rencontre dans nos deux traités des subordonnants temporels non classiques, comme *ex quo* « à partir du moment où, depuis que » (déjà attesté au +1<sup>er</sup> s., par exemple dans les *Tablettes de Vindolanda*) :

*De pal.* VI,2,13-14 : *melior iam te philosophia dignata est, ex quo Christianum uestire coepisti.*  
« une philosophie meilleure t'a honoré, **du jour où** tu t'es mis à revêtir un chrétien » (trad. M. Turcan).

Le subordonnant *quando* conserve, dans certains de ses emplois, sa valeur causale « puisque » (*De spect.* II,11,60), mais dans d'autres passages, il élargit ses emplois et peut être traduit par « quand » temporel ou « alors que » adversatif :

*De pal.* IV,2,18-20 : *Ecce itaque mutatio, monstrum equidem geminum, de uiro femina, mox de femina uir, quando neque ueritas negari debuisse neque fallacia confiteri.*

« Voici donc un changement, doublement monstrueux à coup sûr, d'homme en femme, puis de femme en homme : mieux eût valu s'abstenir tout à la fois de nier la vérité et d'avouer le mensonge ! » (trad. M. Turcan)

= « quand il n'aurait pas dû .... », « alors qu'il n'aurait pas dû ... ».

### 7.5. Anaphore et deixis

#### 7.5.1. *Is, ea, id*

Le pronom-adjectif *is ea id*, dans nos deux textes, a une fréquence bien moindre que celle qu'il avait, par exemple, dans un texte de Cicéron (en particulier dans son emploi comme adjectif déterminant)<sup>50</sup>.

*Is* est représenté principalement à des formes « longues » (génitif sg. *eius*, génitif pluriel *eorum*) et dans son emploi pronominal (et non adjectival comme déterminant d'un substantif), ce qui est conforme à ce que l'on voit par ailleurs en latin tardif.

*Eius* est un pronom anaphorique transphrastique et renvoie à la phrase précédente dans :

*De pal.* I,2,1 : *Instar eius hodie Aesculapio iam uestro sacerdotium est.*

« C'est un manteau **de ce type** que portent aujourd'hui les prêtres d'Esculape devenu vôtre » (trad. M. Turcan).

(cf. anaphore à l'intérieur d'une proposition : *De pal.* V,6,13: *filius eius* ; etc.).

Une autre forme longue *eorum* (gén. pl.) est en fonction d'anaphorique proche intraphrastique dans :

*De pal.* III,7,8-11 : *ipse qui Graecos praeter Urbem censebat, litteras eorum uocemque senex iam eruditus, idem Cato ...haud minus palliato habitu Graecis fuit.*

« celui-là même qui était le censeur de la Ville – mais aussi des Grecs – après s'être initié dans sa vieillesse à leur littérature et à leur langue, Caton en personne .... ne s'est pas montré moins partisan des Grecs par cette tenue propre du manteau » (trad. M. Turcan).

Le pronom *ea* au neutre pluriel est également assez bien attesté dans nos textes, surtout dans le *De spectaculis*, comme corrélatif du pronom relatif, qu'il annonce en cataphore, par exemple dans :

*De spect.* II,11,55-61 : *Nam si omnem malignitatem ...Deus ...odit, indubitate quaecumque condidit non in exitum operum constat condidisse quae damnat, licet eadem opera per ea quae condidit administrantur, quando haec sit tota ratio damnationis, persersa administratio conditionis a conditis...*

« Car si Dieu ... déteste toute malignité..., il est absolument certain que tout ce qu'il a créé, il ne l'a pas créé pour qu'en sortent des oeuvres qu'il condamne - encore que ces dernières utilisent **les choses créées** – puisque la damnation n'a pas d'autre motif que l'utilisation perverse de la création par les créatures » (trad. M. Turcan).

Malgré sa faible fréquence dans ces fonctions, on note quelques occurrences de la forme *ea* au neutre pluriel en anaphore hors de la corrélation :

*De spect.* II,2,11 : *qui ea ad instrumentum terrae dedit*

« qui a donné **ces choses** à la terre pour l'équiper ».

et de rares emplois adjectivaux. L'emploi adjectival en anaphore proche intraphrastique de la forme *eam* peut se justifier dans l'exemple suivant par le fait qu'il s'agit d'une « anaphore fidèle », c.-à-d. avec répétition du même substantif :

*De spect.* II,4,20-22 : *Nemo negat quia nemo ignorat, quod ultro natura suggerit, Deum esse uniuersitatis conditorem eamque uniuersitatem tam bonam quam homini mancipatam.*

<sup>50</sup> Pour l'emploi de *is, ea, id* : M. FRUYT 2010-a, 2010-b, 2010-c.

Ces emplois relèvent d'un haut niveau de langue et le fait qu'ils apparaissent dans le *De spectaculis* plutôt que dans le *De pallio* n'est pas dû au hasard.

### 7.5.2. *Iste*

Inversement, l'emploi de *iste* attire l'attention du fait que certaines occurrences semblent refléter les fonctions évoluées en latin tardif de ce pronom-adjectif<sup>51</sup>. Il semble que ce lexème ait déjà commencé à sortir de son rôle de déictique de la 2<sup>e</sup> personne attesté à l'époque archaïque et classique pour « grignoter » certains emplois de *hic*, *haec*, *hoc*.

On trouve à plusieurs reprises *ista* (neutre pluriel) à la place de *haec* en emploi d'anaphorique résomptif pour renvoyer aux paroles précédentes rapportées au style direct : les paroles du manteau, par exemple, dans :

*De pal.* VI,2,11 : *Sed ista pallium loquitur.*  
« Mais **cela**, c'est le manteau qui le dit. » (trad. M. Turcan).

On peut trouver *ista* au début d'un nouveau paragraphe, pour renvoyer de manière résomptive au macro-texte précédent et à l'ensemble de son contenu :

*De pal.* III,5,1 : *Sed arcana ista, nec omnium nosse.*  
« Mais **ce** sont **là** des mystères qu'il n'est pas donné à tous de connaître » (trad. M. Turcan).

On pourrait considérer que dans le premier exemple précédent (*De pal.* VI,2,11), *ista* est péjoratif et que les paroles du manteau sont présentées de manière dépréciative par Tertullien. Mais *haec* aurait été attendu et il n'est pas certain que Tertullien veuille déprécier ces paroles, dont il est partiellement l'énonciateur.

Dans le second exemple précédent (*De pal.* III,5,1), il nous semble possible de ne pas voir de valeur péjorative. Enfin, il est des passages où *ista* ne peut avoir valeur péjorative. C'est, à notre avis, le cas dans l'exemple suivant puisque Tertullien considère, précisément, le port du manteau comme une bonne chose et qu'il annonce alors le développement suivant, où il va montrer tous les avantages pratiques du manteau<sup>52</sup>.

Dans le passage suivant, nous préférons donc interpréter *iste* (adjectival dans *habitus iste*) comme le substitut de *hic* déictique renvoyant à la situation d'énonciation (au *hic* et *nunc* du locuteur et des allocutaires) pour « l'entité dont il est question ici dans ce traité » :

*De pal.* V,1,4 : *est habitus iste quod faciat.*  
« il reste à voir ce que peut faire **l'habit dont nous parlons ici** ».

On peut alors considérer, à notre avis, que cet emploi de *iste* adjectif est semblable à celui de *hoc* adjectif dans :

*De pal.* IV,10,13: *ipsum hoc pallium*  
« même **ce** manteau **dont nous parlons** » (trad. M. Turcan).

*De pal.* III,7,6 : *ut hoc pallium*  
« comme **ce** manteau **dont nous parlons ici** » = « ce manteau qui est notre propos ».

<sup>51</sup> Pour l'évolution des emplois de *iste* au cours de la latinité : M. FRUYT 2010-a, 2010-b, 2010-c.

<sup>52</sup> Nous allons ici à l'encontre de l'interprétation de M. Turcan, qui dans sa traduction semble considérer *ista* comme péjoratif : « Reste ce dont est capable cet habit que tu dénigres ».



En outre, en *De spect.* I,3,9, est attesté le syntagme *in ista causa* avec une valeur non péjorative équivalant à *in hac causa* « dans l'affaire dont nous parlons, dans la présente affaire » (trad. M. Turcan : « dans cette affaire »).

Il est donc clair que nos deux traités offrent déjà des occurrences occasionnelles de l'emploi de *iste* à la place de *hic* pour renvoyer aux conditions d'énonciation et en même temps jouer le rôle d'un déictique de la 1<sup>ère</sup> personne, incluant le locuteur et ses allocutaires.

### 7.5.3. *Hic*

Le pronom-adjectif *hic, haec, hoc* se maintient dans certaines fonctions classiques bien connues<sup>53</sup> :

7.5.3.1. En anaphore transphrastique à l'initiale de phrase, on rencontre souvent au Nt. pl. *haec* résomptif en début de paragraphe :

*De pal.* V,4,13 : ***Haec*** *pro pallio interim, quantum nomine comitiasti.*

« **Voilà** pour l'instant en faveur du manteau, dans la mesure où tu l'as attaqué sur ce qu'il est ». (trad. M. Turcan)

Une valeur résomptive explique également *hic* adjectif dans *Has purulentias* à l'initiale de phrase dans :

*De pal.* V,7,4-5 : ***Has purulentias*** *ciuitatis quis eliciet et exuaporabit ni sermo palliatus ?*

« **Ces abcès** de la cité, qui les crèvera et les videra, sinon le discours du manteau ? »

*Haec* est encore résomptif (au nominatif féminin sg. accordé avec *indignitas*) pour introduire la dernière phrase des paroles du manteau en guise de conclusion ironique, l'intonation ironique étant dénotée par l'adverbe d'énonciation *nimirum* « assurément »<sup>54</sup>, qui porte sur le mot suivant, *indignitas*, dont il inverse la valeur sémantique en montrant les sentiments du locuteur :

*De pal.* VI,2,9-10 : ***Haec*** *nimirum indignitas erit 'a toga ad pallium' !* ».

« **Voilà**, pour sûr, l'**indignité** qu'il y aura à 'passer de la toge au manteau' ! » (trad. M. Turcan).

7.5.3.2. *Hic* continue son rôle d'adjectif déictique de la 1<sup>ère</sup> personne (renvoyant ici au locuteur et aux autres chrétiens, qui sont ses allocutaires) dans :

*De spect.* II,3,16 : *Plures denique inuenias quos magis periculum uoluptatis quam uitae auocet ab **hac** secta.*

« Enfin on trouvera que ceux qui se détournent de **notre** communauté par crainte de mettre en danger leurs plaisirs sont plus nombreux que ceux qui le font par crainte de mettre en danger leur vie ».

7.5.3.3. *Hic* est employé pour renvoyer à la situation d'énonciation de manière méta-énonciative pour « ce dont nous parlons ici », « ce qui est notre propos » dans :

*De pal.* III,7,6 : *ut **hoc** pallium*

<sup>53</sup> M. FRUYT 2010-a, 2010-b, 2010-c.

<sup>54</sup> Qui provient de la soudure de \**nī mīrum* (*est*) littéralement « (cela) n'est pas étonnant ».

« comme ce manteau **dont nous parlons ici** ».

7.5.3.4. *Hic* est à la fois un anaphorique proche et un déictique méta-énonciatif pour désigner « ce dont je viens de parler » dans :

*De pal.* IV,1,10 : *haec tota res*  
« cette chose toute entière » (= le fait de s'épiler)

7.5.3.5. *Hic* au neutre sg (*hoc*) ou ailleurs au neutre pluriel (*haec*) sert de cataphorique pour annoncer un discours rapporté dans :

*De spect.* II,1,1 : *Iam uero nemo est qui non hoc quoque praetendat* : ...  
« Mais il n'est personne qui ne puisse pas mettre en avant aussi **les arguments suivants** : ... ».

Les emplois classiques de *hic* sont donc conservés et bien représentés, même si nous avons décelé déjà la concurrence de *iste* dans certaines fonctions (cf. le paragraphe précédent).

## 7.6. Emploi des prépositions

On note la fréquence plus élevée qu'à l'époque archaïque ou classique de la préposition *dē*, ce qui est conforme à la tendance générale observée à l'époque tardive. On a *dē* au lieu de *ex*, par exemple, en *De pal.* III,6,6 (*et de mari*).

## 7.8. Ordre des mots

Nous n'étudierons pas ici l'ordre des mots, parce qu'il est complexe et résulte d'un compromis entre l'ordre des mots dans la langue contemporaine selon les critères habituels liés à la structure syntaxique et informationnelle des phrases (postposition de l'objet direct à l'accusatif derrière le verbe, ordre déterminé + déterminant, mise en relief et focalisation de certains segments, etc.) et les raisons stylistiques et métriques qui font préférer tel ordre, même inusuel, s'il permet une clause appropriée.

## 8. Conclusion

Malgré leurs titres concrets et des sujets apparemment centrés sur des entités concrètes (le manteau, les spectacles), ces deux traités de Tertullien abordent de grands thèmes<sup>55</sup> qu'on retrouve ailleurs dans la pensée de l'auteur. Il est donc attendu que la forme soit adaptée au fond et qu'elle relève d'un style de haut niveau, élaboré, raffiné avec des éléments poétiques, et allant parfois jusqu'à un certain degré d'artificialité.

Néanmoins, Tertullien a laissé percer dans son texte (et surtout dans le *De pallio*) des phénomènes linguistiques propres à un latin déjà évolué, qui manifeste des écarts par rapport au latin de l'époque classique. Alors qu'on est au début de la lignée des auteurs chrétiens, on rencontre déjà dans ces deux œuvres des signes avant-coureurs de traits qui vont aller en s'accroissant chez certains auteurs latins ultérieurs, chrétiens ou non.

---

<sup>55</sup> J.-C. FREDUILLE 1972.

Ces traités nous offrent donc un matériau linguistique complexe et hétérogène, où il convient de démêler des traits de nature différente, les uns résultant du libre-arbitre de l'auteur et de ses choix stylistiques, tandis que d'autres lui sont imposés (peut-être à son insu) par la langue parlée usuelle, en synchronie, à son époque.

### Bibliographie

Editions et traductions de Marie Turcan, coll. Sources Chrétiennes 332, 1986 et 513, 2007.

**Bader** (Françoise) 1962 : *La formation des composés nominaux du latin*, Paris, Les Belles Lettres.

**Blaise** (Albert) 1954 : *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Brepols, Turnhout.

- 1955 : *Manuel du latin chrétien*, Brepols (réimpression 1986).

**Bortolussi** (Bernard) & **Sznajder** (Lyliane) 2012 : « Les emplois de lat. *proinde* », in J.-P. Brachet, M. Fruyt & P. Lecaude (éds.), *Les adverbes latins : syntaxe et sémantique*, Paris, L'Harmattan, 29-50.

**Braun** (René) 1992 : *Approches de Tertullien*, Paris, 1992 (« Etat des travaux sur la langue de Tertullien », 301-319).

**Chapot** (Frédérique) 1996 : « La préverbation en *prae-* chez Tertullien », in *Recherches augustinienes* 29, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes, 75-89.

**Coleman** (Robert) 1971 : « The Origin and Development of Latin *habeo* + infinitive », *The Classical Quarterly* 21,1, 215-232.

- 1976 : « Further Observations on *habeo* + Infinitive as an Exponent of Futurity », *The Classical Quarterly* 26,1, 151-159.

- 1985 : « The Latin Future Passive Infinitive », *Glotta* 63, 208-212.

**Corbin** (Danielle) 1997 : « Entre les mots possibles et les mots existants : les unités lexicales à faible probabilité d'actualisation », in D. Corbin, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux & M. Plénat (éds.), *Mots possibles et mots existants, Forum de morphologie*, Actes du colloque de Villeneuve-d'Ascq, 28-29 avril 1997 = *Sillexicales* n°1-1997, Univ. Lille III, 79-89.

**Fleck** (Frédérique) 2008 : *Interrogation, coordination et subordination : le latin quin*, Paris, PUPS.

**Flobert** (Pierre) 1975 : *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris.

- 1992 : « Sur la validité des catégories de voix et de diathèse en latin », in *La validité des catégories attachées au verbe*, C. Moussy & S. Mellet (éds.), Actes de la table ronde de Morigny, 29 mai 1990, Paris, PUPS, collection *Lingua Latina* n°1, 37-48.

- 2003 (dir.) : *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire latin-français, Paris, Hachette. Révision pour le latin des auteurs chrétiens et notamment Tertullien : Frédéric **Chapot**, Sylvie **Labarre**.

**Fredouille** (Jean-Claude) 1972 : *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris.

**Fruyt** (Michèle) 1990 : « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 85, 173-209.

- 1994 : « Recherches sur le vocabulaire latin chrétien : la formation des mots », in F. Sojo-Rodriguez (éd.), *Studia philologica varia in honorem Olegario Garcia de la Fuente*, Madrid, Ediciones Universidad Europea de Madrid CEES, 289-296.

- 1996-a : « La syntaxe de l'infinitif en latin tardif : réflexions sur la nature des processus évolutifs », in *Recherches Augustiniennes* 29, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes, 43-73.

- 1996-b : « La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », in *La création lexicale en latin*, M. Fruyt, C. Moussy & Ch. Nicolas (éds.), Paris, PUPS, collection *Lingua Latina* n°6, 11-47.

- 1996-c : « La délocutivité : la notion et ses réalisations en latin », in A. Bammesberger & F. Heberlein (éds.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, (Eichstätt, 24-28 avril 1995), Heidelberg, C. Winter, 487-499.

- 2004 : « Some Cases of Grammaticalisation in Latin: Subordinating Conjunctions, Concessivity and Modal Lexemes », in *Classica et Mediaevalia, Revue danoise de philologie et d'histoire* 55, 2004, 301-321.

- 2005 : « Le statut des composés nominaux dans le lexique latin », in C. Moussy (éd.), *La composition et la préverbation en latin*, Paris, PUPS, 29-54.

- 2010-a : « L'emploi de *is, hic, iste, ille, ipse* en latin archaïque et classique », *Revue des Etudes latines* tome 87, 2009, paru en 2010, 44-75.

- 2010-b : « Deictics and Endophors in the Diachrony of Latin », in *Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua Latina* n°5 (Septembre 2010).

- 2010-c : « Interprétation du latin *ipse* comme un 'intensifieur' », in M. Fruyt & O. Spevak (éds.), *La quantification en latin*, Paris, 39-74.

- 2011 : « Grammaticalization in Latin », in *New Perspectives on Historical Latin Syntax 4. Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Ph. Baldi & P. Cuzzolin (éds.), Berlin, 661-864.

**Fruyt** (Michèle) & **Orlandini** (Anna) 2003 : « L'expression de la modalité et les verbes perfectoprésents en latin », in *Revue belge de philologie et d'histoire* 81, 2003, A. Rousseau (éd.), 693-728.

**Haudry** (Jean) 1980 : « Les origines des infinitifs grecs et latins », *L'Information grammaticale* 5, mars 1980, 3-8.

**Haverling** (Gerd) 2000 : *On -sco Verbs, Prefixes and Semantic Functions*, Göteborg.

**Herman** (Joseph) 1996 : « Remarques sur l'histoire du futur latin et sur la préhistoire du futur roman », in R. Risselada, J. R. de Jong & A. M. Bolkestein (éds.), *On Latin. Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, J. C. Gieben, 57-70.

**Hoppe** (H.) 1903 : *Syntax und Stil des Tertullian*, Leipzig.

- 1932 : *Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians*, Lund.

**Moussy** (Claude) 1988 : « Les complétives en *quin*, *quominus* et le jeu des négations », in S. Mellet (éd.), *Mélanges G. Serbat*, Paris, 279-291.

- 1999 : « L'antonymie lexicale en latin », in M. Fruyt & P. Valentin (éds.), *Lexique et cognition*, Paris, PUPS, 109-120.

- 2010 : *Synonymie et antonymie en latin*, Paris, L'Harmattan ; articles 11, 12, 14 : « Les problèmes de l'antonymie en latin », p. 143-154 ; « L'antonymie lexicale en latin », p. 155-165 ; « La création lexicale par antonymie », p. 177-184.

**Perret** (Jacques) 1952 : « La forme des composés poétiques du latin », *Revue des Etudes latines* 30, 157-167.

- **Pinkster** (Harm) 1985 : « The Development of Future Tense Auxiliaries in Latin », *Glotta* 63, 3-4, 186-208.

- 1987 : « The Strategy and Chronology of the Development of Future and Perfect Tense Auxiliaries in Latin », in M. Harris & P. Ramat (éds.), *Historical Development of Auxiliaries*, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton - de Gruyter, 193-223.

**Raiskila** (Pirjo) 1990 : « Periphrastic use of *habere* in Tertullian », in G. Calboli (éd.), *Latin vulgaire – latin tardif II*, Tübingen, Actes du 2<sup>e</sup> coll. internat. « Latin vulgaire – latin tardif », Bologne, 29 août-2 septembre 1988, 209-217.

**Spevak** (Olga) 2005 : *La concession en latin*, Bruxelles, Latomus.

**Tara** (George Bogdan) à paraître : *Les périphrases verbales avec habeo en latin tardif*, Paris, L'Harmattan, collection Kubaba, série « Grammaire et linguistique ».

**Touratier** (Christian) 1994 : *Syntaxe latine*, Louvain.

**Väänänen** (Veiko) 1981 : *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck (3<sup>e</sup> éd.).